Le balengier ne pêche pas la baleine : problèmes étymologiques

Autor(en): **Robecchi, Marco**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **82 (2018)**

Heft 327-328

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-842242

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le *balengier* ne pêche pas la baleine: problèmes étymologiques[1]

Diéou nous gardé doou brand dé la baléno
Emaï doou cant de la Séréno

1. La baleine au Moyen Âge et sa pêche

Malgré les légendes qui circulaient à propos des baleines – l'histoire biblique de la baleine qui aurait avalé le prophète Jonas lors de sa traversée en direction de Tharsis[2], ou le conte des marins qui la confondaient avec une île dangereuse[3] –, nous ne pouvons pas douter qu'au Moyen Âge on pratiquait la pêche à la baleine. En 1393, le *Menagier de Paris* explique que le «crespois», dit aussi «lard de carême» ou poisson des pauvres, «c'est balaine salée, et doit

---

1 L'article s'inscrit dans le cadre de notre séjour auprès du FEW à Nancy (projet FNS de *Scriptologie lexicale*). Nous tenons à remercier vivement Yan Greub et Jean-Paul Chauveau pour leurs relectures et corrections essentielles. Pour les éditions des textes cités nous adoptons les sigles bibliographiques du DEAF*bibl* et, en l'occurrence, du FEW*complément*.

2 En afr., on trouve la première att. dans la Chanson de Roland: «Veire Paterne, hoi cest jor me defend, Ki guaresis Jonas tut veirement De la baleine qui en sun cors l'aveit» (RolS 3102), mais aussi WaceConcA, SGillesP, CoincyII9M, MirNDChart, Villon.

3 Cette légende se trouve dans des nombreux textes, surtout des bestiaires, tels que BestAmOctT 2983: «Quant mariniers par la mer vont (...) Et ilz voient dessus la mer estant La balaine, qui grant espace, de la mer pourprent et grant place, Cuident que isle de mer soit», BestGuillR 2259 et BestRaugei 223, mais aussi BrendanW 839 (var. ms. E): «Turnerent s'en al samadi, E vunt siglant sur le peisun. L'abes lur dist: «Fors en eisum». Lur caldere qu'il perdirent En l'an devant, or la virent; La balaine l'ot gwardee». Par ailleurs, les dictionnaires antérieurs au 19e siècle définissent la baleine comme un monstre marin ou un poisson énorme, jusqu'à l'affirmation de Boiste 1803: «il n'a de poisson que l'enveloppe, tout l'intérieur est du quadrupède», servant à expliquer qu'il s'agit d'un mammifère. Au 18e siècle, Jussieu avait été le premier à séparer les baleines des poissons, alors que Linné avait proposé leur rattachement aux mammifères. C'est probablement avec l'*Histoire des Cétacés* de Lacepède, publiée en 1804, que l'affaire est clarifiée. Ainsi, le premier dictionnaire à le rattacher aux mammifères est le *Dictionnaire des sciences et des arts* de Lunier, paru justement en 1805, suivi par la 4e édition du *Vocabulaire* de François de Wailly publiée en 1809.

estre par lesches tout cru, et cuit en eaue comme lart; et servir avec vos pois»[4]. En même temps, les chevaliers vêtaient des gants ou des manches garnis avec des fanons de baleines probablement «disposés en écailles comme le fer des gantelets ou gants à armer»[5]. Jacques Bretel en 1275 nous informe que les chevaliers au tournoi vêtaient des «Wans de balainne, trumelieres, Brasués, wagnepans et colieres Mucier en sas et en gerons Et acraper ces esperons»[6]; de même, en 1307 Guillaume Guiart mentionne: «Les mains couvertes de balainne Et de ganz de plates clouees»[7].

Puisque les produits de la baleine étaient répandus, on s'attend aussi à ce qu'existe une description détaillée de la technique et de l'équipement nécessaires pour la pêche à la baleine à l'époque. Auguste-Antoine Thomazi, par ailleurs commandant de Marine, affirme qu'Albert le Grand et Vincent de Beauvais en ont donné des descriptions détaillées[8]. Selon Michel Vaucaire, cette pêche serait mentionnée à partir de 873 dans «le livre de la translation et des miracles de saint Vaast [où] il est parlé de la pêche des cétacés sur la côte de Normandie»[9]. Mais d'après ces deux historiens, le centre principal de la pêche à la baleine aurait été la Gascogne, bien que les Scandinaves pratiquaient cette activité au moins déjà au 9e siècle; en revanche, les Anglais et les Hollandais commencèrent à la pratiquer à partir du 17e siècle environ. En fait, plusieurs documents gascons mentionnent la pêche à la baleine, parmi lesquels on peut mentionner un document de 977: «si balaena feratur per mare, frustum habebit claviger», un document de 1342: «le baleie quis pesquera en le diite mar salade» (ÉtBayC 323), de 1512: «per lo nabiu carger et botar au loc de ledite baleye semblablement luy es estat autreyat congiit» (RegBay 1,

4 MenagP, b200 et note.

5 Gay 1, 108 s.v. *baleine* (où il mentionne aussi «la dent d'une balaine» que l'on trouve en 1416 dans les inventaires du duc de Berry) et 758 s.v. *gant*. On trouve les gants également dans FroissChronR 11, 44: «Et estoient armés la grignour partie de maillès, de huvettes, de capiaux de fier, d'auquetons et de gans de balaine, et portoit cascuns un planchon à picot de fier et à virolle»; DMF s.v. *baleine* propose la définition "Cuir fait avec la peau de la baleine", mais à notre avis il s'agit toujours du même type de gants renforcés avec des fanons de baleine.

6 BretTournD 117, v. 3636–3644.

7 GGuiB 2, 4654.

8 Thomazi (1947, 323): «Albert le Grand et Vincent de Beauvais au 13e siècle, en font pourtant des descriptions détaillées, mais c'est d'après les informations qu'ils avaient recueillies sur les pratiques des pays du Nord». Aucune référence à la pratique de pêche dans le *Speculum Doctrinale* 25, 129 et 25, 142 ni dans le *Speculum Historiale* 2, 27 de Vincent de Beauvais, recherche faite dans la base «Atelier Vincent de Beauvais» ‹http://atilf.atilf.fr/bichard/›. Baudoin van den Abeele signale aussi Thomas de Cantimpré (nous le remercions pour cette indication).

9 Vaucaire (1941, 60). Là aussi, des précisions bibliographiques manquent.

506), et de 1513: «cargar (...) en un nabiu (...) barricques de baleye»[10]. Malheureusement, le bateau utilisé pour ce type de pêche n'est jamais mentionné dans les documents relatifs à la pêche.

2. Le mot *balenier/balengier* dans la lexicographie

Du 14e au 16e siècle on trouve une (apparente) confusion entre les formes *balenier/e* et *baleng(h)ier/e*[11]. Les principaux dictionnaires d'ancien et moyen français classent les deux formes *balenier* et *balengier* sous le même lemme. Le problème est que cette unité lexicale est souvent identifiée avec le mot moderne *baleinier*, même s'ils ne cachent pas quelques hésitations quant à la définition de l'objet:

- GdfC 8, 279b s.v. *baleinier2* "navire, équipé pour la pêche de la baleine; et, dans un sens plus étendu, grande barque armée";
- AND s.v. *balenger* "balinger, small and fast ship (originally a whale ship (?)); warship";
- DMF s.v. *baleinier* "Bateau léger et rapide (utilisé pour des missions militaires d'observation, de harcèlement, de ravitaillement, de transport de troupes)".

AND et DMF proposent de les classer sous l'étymon BALLENA de FEW (1, 222b), lequel n'enregistre que «fr. *baleinier*, apr. *balenier*, npr. *balenié* "navire balenier"». Cependant, ce renvoi ne nous semble pas satisfaisant, car on n'arrive pas à justifier 1) la concurrence entre les deux formes *baleinier* et *balengier*, 2) la dérivation de BALLENA. Les mots *baleinier* et *baleinière* pour désigner les embarcations employées dans la pêche de la baleine semblent faire leur apparition en français à la fin du 18e s. et se répandent au cours du 19e s. L'adj. *(navire) baleinier* apparaît en 1751[12] et est enregistré à partir de Ac 1835; le subs. m. *baleinier* "marin qui pêche la baleine" apparaît dans Fer 1787, *baleinier* "navire-usine" depuis Boiste 1803, le subs. f. *baleinière* "embarcation légère" apparaît en 1831 (RobPt 1967) et est enregistré à partir de Land 1834. Le genre joue un rôle important pour la distinction des deux signifiés. Aujourd'hui, *baleinière* désigne un petit canot employé comme embarcation de service dans les grands bâtiments de guerre ou de commerce (depuis Besch 1845)[13].

---

[10] Att. tirées de Baldinger (1956, 101).

[11] Pour un souci de simplification et clarté nous n'utiliserons que le mot *balenier*, sans considérer les variantes graphiques attestées.

[12] Kemna (1901, 45) qui renvoie à Enc 1751.

[13] Du côté de la lexicographie germanique, on peut signaler les considérations de Röd 1793 s.v. *Ballinger*: «Name gewisser englischer und französischer Kriegsfahrzeuge, die im Mittelalter gebraucht wurden», et de KlugeSeem (1911, 67): «Vgl. mnl.

Quant à la lexicographie italienne, le LEI définit it. *baleniere* m. "imbarcazione veloce, a remi; barca adoperata per la pirateria" (att. depuis 1439 en vénitien), justement sans aucune référence aux baleines, alors que *baleniera* f. est une "imbarcazione per la caccia alle balene" (att. depuis 1663), mais aussi *baleniera* "sorta di imbarcazione" (depuis 1611), "imbarcazione a remi impiegata come palischermo per comandati di vascelli" (depuis 1955). Ce qui nous intéresse le plus, ce sont les att. dialectales gen. (tabarch.) *balenéa* "iole di mare a otto vogatori"[14] et pant. (Sicile) *bbalinéra* "barca molto lunga e snella"[15]: il serait en fait intéressant de comprendre si les att. dialectales sont des dérivations du *balenier* médiéval ou, plus probablement vu le genre féminin, si elles sont des dérivations ou calques du moderne *baleniera*, à son tour reprise du fr. *baleinière*[16]. Selon le LEI, donc, le lien avec la chasse à la baleine à partir de 1663 serait évident et indéniable, alors que pour le Moyen Âge (att. à partir de 1439) et pour ses continuateurs à l'époque moderne le mot it. *baleniere* désignerait un bateau de guerre[17].

Parmi les plus de quatre-vingt-dix attestations que nous avons pu trouver, la plus ancienne date de *ca* 1340, tandis qu'au 16e s. elles se font extrêmement rares (6 att.), jusqu'à disparaître au 17e s. (une seule att. anglaise datée de 1622). Augustin Jal n'a pas pu trouver d'attestations de *balenier* comme embarcation de guerre postérieures à 1522; il a en outre consulté les documents relatifs à la bataille de Lépante de 1571 et à l'*Invicible armada* de 1588, sans trouver aucune mention de *balenier*. Sa conclusion est qu'« au 16e siècle, sinon dans les premières années, du moins pendant sa dernière moitié, le baleinier fut tout à fait négligé, ou bien il changea de nom, en se modifiant un peu »[18]. Cette affirmation est cohérente avec les données que nous avons recueillies, et on peut corroborer sa conclusion grâce à d'autres témoignages des 17e et 18e s. En Angleterre, Thomas Blount dans son *A Law Dictionary* (1671), semble comprendre le mot seulement grâce au contexte: « Seems to have been a kind

---

ballingere "groot schip, dat als oorlogsschip op zee kon dienstig zijn" (om alle groote schepen als hulke, kraaijers, *ballengiers* ... ten oorlog toe te rusten). Entsprechend engl. (15e–16e Jahrh.) *balinger*. Grundwort altfranz. *baleinier* "Schiff zum Walfischfang" ».

14 Le dialecte *tabarchino* est parlé dans les isolats dialectaux génois à Carloforte et Calasetta dans la province de Cagliari, en Sardaigne.

15 LEI 2, 789.

16 En fait le LEI 2, 709 classe les formes *baleniere*, *belingiére* et *baleniera* comme « tre prestiti dal fr. ». À corriger la datation de *balingers* « sec. 13 », en fait 14e s.

17 L'att. flor. *baleniere (brettone)* (1477, DocMelis 454) est remarquable, parce qu'elle souligne la provenance française de l'embarcation.

18 Jal 224b s.v. *baleinier*.

of barge or water-vessel, by the Statute 28 H 6»[19], et John Stevens dans son dictionnaire espagnol-anglais (1726) affirme «*balener*, obsolete; a ship that is disabled»[20]. Dans la Péninsule ibérique, Bernardo de Alderete affirme en 1606: «*balener*, vocabulo antiguo, nauío manco», et au même siècle, Juan Francisco de Ayala Manrique (1693) mentionne les «*balleneres*, llamávanse assí ciertas embarcaciones menores [...]; balener dixo la ley». En Italie, on lit la définition de Crusca[4] (1729-1738): «*Balniere* e *baloniere*: Spezie di nave». On assiste donc à un manque de continuité apparent dans la perception et la diffusion de ce navire: si au Moyen Âge un navire destiné à la chasse à la baleine existait, et qu'il s'appelait justement *balenier* ou *balengier*, pourquoi à partir du 17e siècle aurait-on eu du mal à comprendre à quel type d'embarcation le mot se référait?

3. Premières interrogations étymologiques

À partir du 17e siècle, lorsque ce type de navire de guerre était devenu méconnu (comme le montrent Thomas Blount et Bernardo de Alderete), les lexicographes se sont interrogés sur l'étymologie du mot. L'un des premiers fut le Castillan Sebastián de Covarrubias qui en 1612 affirme: «*Balener*, género de nauío, que por ser abierto de costados parece tener forma de ballena y de allí tomó el nombre». Par ailleurs la lexicographie ibérique semble poursuivre cette interprétation, puisque Alcovar propose pour *balener*: «Vaixell llarguer i baix de costats, semblant a una balena, que s'usava com a nau de guerre i de transport mercantivol en l'edat mitjana». En revanche, on ne tiendra pas compte de la proposition de Salvatore Battaglia pour *balenier(e)* (att. depuis 1439, cf. LEI), qui semble un peu trop audacieuse et fantaisiste: «è da escludere l'accostamento a *balena*, a favore dell'etimo portogh. *balâo* (voce siamese accolta nel lessico portogh. nel sec. 15) "barchetta scavata in un tronco", da cui anche il fr. *ballon* (docum. nel sec. 17)»[21]; en fait, un emprunt au siamois ne pourrait dater que du 16e siècle[22].

---

19 Cf. OED s.v. *balinger*: «Its nature was already forgotten in 1670, when Blount could only infer the meaning of the word from old statutes; but the term is commonly used by modern historians in referring to the naval affairs of those times».

20 Information tirée de Jiménez / Ezquerra (2007), s.v. *balenier*.

21 Battaglia 2, 6c s.v. *balenièra*.

22 Cf. Jacq-Hergoualc'h (1993, 13): «Ses premiers contacts [du Portugal] avec le Siam datent du tout début du 16e siècle. Nous en connaissons le détail grâce, d'une part, aux écrits d'un certain nombre d'historiens portugais contemporains [...] et d'autre part, aux ouvrages de compilation, rassemblant des documents d'archives». Le *bal(l)on* français est, justement, une sorte de galère du Siam. Cf. l'opinion de LEI 4, 789, n. 4 s.v. *ballaena*: «Per ragioni cronologiche sembrerebbe di doversi escludere

Pour revenir au 17e siècle, Du Cange propose deux origines différentes pour les deux formes:

1. «*Balenerium*: navigii species, f. sic dicta a piscatione balenarum»;
2. «*Balingaria*: Sic porro dictum videtur ejusmodi navigium, quod cunabuli quod *balinja*, seu *balingia*, vocabant olim nostri, formam referret».

Pour 1., le rapprochement de *balenerium* à *balena* semble assez naïf, puisque les documents ne citent jamais les baleines. Pour 2., la référence est au mot limousin *balinja* qu'il traite quelques lignes plus bas: «*Balinja* ex voce *balinge*, quae etiamnum apud Lemovices obtinet pro cunabulo, vel certe pro fasciis quibus involvuntur infantes». Cette interprétation fondée sur l'analogie de la forme comme déjà fait par Covarrubias, n'arrive pas à convaincre Jal[23], qui malgré tout conclut son article de manière assez confuse:

> *balena* nous semble l'étymologie véritable du nom d'un navire qui, d'abord, barque servant à poursuivre la baleine sur la côte ou à la harponner au large, ou vaisseau léger, effilé, rapide comme la baleine à ailerons[24], ou bien encore navire ayant à son avant une figure de baleine, et continuant, jusqu'à un certain point, la *Pristis* antique, fut ensuite un bâtiment de course et un aviso dans les flottes du moyen âge[25].

Comme le rappelle Coromines: «La història de la pesca en l'Europa meridional no està, però, prou traballada per assegurar-ho»[26]. En revanche, on sait que les choses se passaient différemment dans la Mer du Nord: «Ce fut vers la fin du 16e siècle, que la pêche de la baleine sur la côte de Spitzberg devint considérable, et passa entièrement dans les mains des Anglois, jusqu'à l'année 1578»[27].

Ces trois essais d'étymologie des 17e et 19e siècles n'ont pas convaincu Karl Kemna qui, en 1901, impute le rapprochement *balenier/balengier* < *baleine* à une étymologie populaire :

> Die von der Form «baleinier» sehr abweichenden Schreibungen, in denen uns das behandelte Wort oft erscheint (s. die Belege und für das Mittellateinische DuC.) lassen doch die Vermutung aufkommen, dass dasselbe in der Bedeutung 2. ursprünglich nicht mit «baleine» zusammenhängt und nur durch Volksetymologie damit

---

una relazione con il port. *balão* 'barchetta siamese scavata in un tronco' (...) cui rinvia DEI 418 s.v. *baloniere*».

23 L'analogie de la forme entre la baleine et un bateau qui semble être étroit et léger ne nous convainc pas non plus.

24 On ne sait pas clairement s'il veut désigner la baleine à bosse ou mégaptère.

25 Jal, 223.

26 DiccEtCat 598, s.v. *balena*.

27 EncSuppl 1, 761.

in Verbindung gebracht ist. Doch wüsste ich eine andere Etymologie als die oben angegebene nicht zu nennen[28].

Ernest Weekly, dans un article paru en 1911[29], affirme avoir consulté «for some years» quelque soixante ou soixante-dix attestations qui l'ont amené à six conclusions, dont entre autres que le *balinger* est une petite embarcation de guerre qui n'a rien à voir avec la pêche à la baleine[30], et qu'il faut vraisemblablement relier le mot au subs. *balingue* "balise" et au vb. *balinguer* "baliser", ainsi attestés:

- (OakBookS 2, 84): «Ils sou[nt] tenuz a mettre balyⁿgnes à ancres»;
- (Colon 1962, 177): «Et si le defendent à lever et l'ancre leur face domage ilz sont tenuz à l'amender tout du long. Et si ainsi est qu'ilz n'eussent mis boue et il feist domage ilz sont tenuz à rendre le domage tout du long. Et si ainsi estoit qu'ilz soient en un havre qui aseche ilz sont tenuz à mettre balingues à leur ancres qui appareissent au plain de la mer»;
- (14ᵉ s., *Rôles d'Oléron* 24 in Pardessus 1828, 340): «Le mestre est tenu à purveier fourme, lui et ses mariniers, et mettre balyngues qui apiergent à plein»;
- (DEAFpré CoutMerOl = *Rôles d'Oléron* [fin 13ᵉ s. / av. 1286?]) «Ung bacheler est lodeman d'une nef et est love à l'amener jusques au port ou l'en la doit deschargier, il avient bien quen cest port y ont fermez ou l'en mette les nefs pour deschargier, le maistre est tenu à poursuyr sa forme soit bien balinguée que les marchants n'aient dommage, car s'ilz avoient dommage, le maistre est tenu à l'amender, s'il ne dy raison pour quoy qu'il ne soit abatue de sa raison. Et le lodeman a bien fait son devoir quant il a amenee la nef jusques au port à sauvete où elle sera deschargee, car jusques illec la doit amener et d'icelle heure en avant le faiz est sur le maistre et sur les mariners. Et c'est le jugement en cest cas»;
- (4ᵉ quart 14ᵉ s., CoutMerOlTZ, 21): «Et se il sont en un havre qui asseque il sont tenus à mettre les balingues en lour ancres qui pairent au plain»;
- (4ᵉ quart 14ᵉ s., CoutMerOltZ, 27); «Et avient bien que à ce port a formes où il se dot arriver où l'en met la nef pour descarcher. Le mestre est tenu à pourveoir sa fourme lui et ses compagnons et y mettre balinguez qui y pairent à plain ou que la forme soit bien balinguie que les marcheans n'y aient dompmage...»;
- (Tréguier 1485 in Zeller 12, p. 20): «Et si ainsin estoit qu'ilz soient en ung havre asseché ilz sont tenuz de mettre baloingues à leurs anchres qui apparissent au plain de la mer»;

---

28 Kemna (1901, 46). Le sens 2. dans son argumentation se réfère au *balenier* mentionné par Froissart comme embarcation de guerre.

29 Weekly (1911, 471-472).

30 Weekly (1911, 471): «No connection with whaling is ever suggested, nor have I found an eng. *balener*, although *baleen* 'whale' was a familiar word». Il faut préciser que dans deux att. anglaises, l'une non datée et l'autre de 1400/13, apparaissent les formes *ballenier* et *balyner*.

- (fin 15e s., CoutMerOlRZ, 11-12): «Et si ainsi estoit qu'ilz soint en ung havre asseichez ilz sont tenus de mectre balonigues [Anstatt *balonigues* ist *baloingnes* zu lesen.] à leurs ancres qui apareissent au plain de la mer»;
- ('Pris sur un Ms. de l'an 1454', CoutMerOl in MoriceBret 1, 791): «... en ce port a formes où l'en met la neff pour descharger, le Maistre est tenu à pourvoir sa forme, luy et ses compaignons, et lui mettre balis [*sic*], qu'ils apiergent à plain, ou que la forme soit bien balingée, que les Marchants n'y ayent dommaige...».

FEW 23, 99a (étymologies inconnues) classe *balingue* sous le concept *bouée*. Il est clair que la fonction des *balingues* est de «baliser, indiquer par des balises les hauts fonds et les passes»[31] pour guider les bateaux qui s'apprêtent à entrer dans un port. On retiendra cette définition comme une solution acceptable, mais la basse fréquence d'apparition de *balingue* (essentiellement limitée à des versions et réécritures du même texte) qui ne semble apparaître qu'au 13e siècle nous laisse perplexe quant à ses possibilités d'expansion et de créer des dérivés[32]. Surtout, le problème essentiel de la proposition de Weekly est qu'il s'efforce de séparer les deux signifiants, alors qu'ils correspondent au même signifié. C'est pour cette raison que nous nous sommes occupé de réviser sa proposition et de réexaminer les attestations anciennes pour remettre en discussion le statut des deux mots *baleinier* et *balengier*.

---

31 Définition de Godefroy 1, 564b s.v. *balinger*.

32 Les *Rôles d'Oléron* sont attestés à partir de 1364, v. OakBookS 2, p. XXXIX: «the earliest direct reference to the Rolls of Oleron is contained in an Ordinance of AD 1364», mais Studer n'exclut pas une existence antérieure: «these versions, as a rule, have, after Art. 27, a certificate of authentication of 1266, and there is no reason to doubt the assertion that a text of these Rolls existed in Northern France in the thirteenth century». Cf. les traductions signalées par OakBookS 2, 96 sont: H (= liber Horn, déb. 14e s.): «sa fourme il et ses compaignouns, et y mettre bailinges qil prengnent au pleyn ou qe la fourme soit bien balignee»; N (Black Book of the Admiralty, sous Henry VI): «sa forme soit bien balinguee» + V, S «forme luy et ses mariners et y mectre balinges qils ne peregent au plain ou que la forme soit bien balingué»; A (Additional 10146, afr+gasc, 15e s.): «forme luy et ses mariniers et mectre balinguas que ilz ne puscant au plain»; Br (The Purple Book of Bruges, 2e m. 14e s.; low german or Flemish): «omme hem ende omme zine schiplieden, ende te lecghene balenges, also dat de cooplieden gheene scade en hebben, ended at zii daer omme niet en verliesen dat scip niet wel ghabalengiert es»; G (Copenhagen, 2e m. 15e s.): «de meister is schuldich dem shipmanne de stede to vor seynde, dar men de schepe in leit, vnd sin ge truwe vtsettten, so dat de coplude nenen schaden nemen by ge brek van den touwen»; C (Castille 1266, ms. perdu – trad. Capmany): «(el maestre es tenudo de pagar) la seia è él è sus marineros a meter *balisas* en aquella canal porque sea bien *balisada*, porque los mercaderos non hayan domage». Alors que toutes les langues du Nord maintiennent le mot *balingue*, l'espagnol l'a substitué avec *balisa* et *balisar*.

4. Le *balenier* et le *balengier* dans les textes

Venons-en aux textes médiévaux qui mentionnent le mot *balenier* ou *balengier*: ils proviennent pour la plupart de France et d'Angleterre, auxquels il faut ajouter quelques témoignages ibériques et italiens; on trouve aussi des textes rédigés en latin. Les sources sont presque toutes documentaires, sauf les textes de trois chroniqueurs – Froissart, Wavrin, Le Bouvier – et cinq romans: *Ponthus et Sidoine*, *Le Jouvencel* de Jean de Bueil, le valencien *Tirant lo blanc* de Joanot Martorell et les romans des Italiens Luca et Luigi Pulci.

Deux textes témoignent de l'existence d'un emploi adjectival, qui apparaît en même temps que l'emploi substantivé et qui pourrait vraisemblablement le précéder:

1341 (ClosRouen 2, XXVII, 97-98): «Pour le salaire du batel balinier de Bernart Cache, pris en Espaigne pour aler avec le dit monseigneur Loys du derrain jour de juing jusques au 30 d'aoust, par 63 jours, par marchié fait au fuer de 4 s. le jour»; «Pour le salaire du batel balenier Gontsale Darriete»

3e q. 14e s. (FroissChronL 9, 71): «Et leur avoit on dit, yaux estans à l'ancre en l'isle de Wicq, par une nef balenghiere qui s'estoit emblee en Normendie, que li sieges des François estoit devant Ewrues»[33]

Pour la présentation de l'emploi substantivé, nous avons choisi de classer les attestations selon leur provenance géographique, et à l'intérieur de ce classement de les présenter selon la langue du contexte d'attestation. On signale aussi de quel dictionnaire on a tiré l'exemple[34].

1. Attestations en Angleterre:

a. Attestations latines[35]*:*

1374 (Reg. Rough 189): «Francigenis per balangeram nostram captis» (= DMBLS)

1375 (YMB 1, 32): «[...] bargeam et balingeram arraiatam apud Southampton [...] Et quod balingeram, quia malus ejusdem cum les herynges sunt fracte ad disruptionem, et alii sunt defectus in eadem, ita quod oportet omnino emendari. Et ideo si videtur prefato admirallo attendere quousque illa emendetur, et tunc

---

33 Cf. var. «nef balenghiere» (BnF fr. 5006, f. 93v; Arsenal 5188, f. 27v; Berlin Rehdiger 2, f. 141r), «nef de balenghiere» (BnF fr. 2644, f. 28r), «nef balengiere» (BL Royal 18 E 1, f. 38v), «nef de balenghiere» (Antwerp M 15.5, f. 32r), «nef balengliere» (BnF r. 2660, f. 8r). Les variantes sont tirées de ‹https://www.dhi.ac.uk/onlinefroissart/index.jsp›.

34 Pour les sigles des dictionnaires, nous renvoyons à la liste disponible en ligne: ‹http://www.slir.org/revue-linguistique-romane/sigles-et-listes-dabreviations-2/›.

35 Nous considérons les att. comme latines lorsqu'elles présentent la morphologie casuelle du latin, alors que le mot peut aussi apparaître en contexte latin mais sous sa forme pleinement vernaculaire (cf. 1.b., doc. de 1377, 1391; 2.c., doc. de fin 14e s.).

mandare warantum pro nautis arestandis et habendis cum vadiis pro expensis suis, extunc eadem balyngera erit parata et ordinata quam sito (*sic*) poterit sine dilacione ad laborandum in dilate» (= AND)

1379 (RotParl 3, 391a): «(...) due naves, due bargie et due balingere munite et arriate pro Guerra» (= DMBLS)

1383 (WalsYN 338: «(...) hostes armaverunt V vasa bellica que balingarie appellantur» (= DMBLS)

1400 (FoederaR[1] 8, 147): «Aliquam navem, bargeam, sive balingeram de guerra armatam» (= DC/Jal/OED)[36]

1403 (FoederaR[1] 8, 308): «Ipsum piratam, praedonem, vel malefactorem, seu ipsos piratas, praedones, vel malefactores cum omnibus bonis eorum, navibus, bargiis, baleneriis, et aliis navigiis» (= DC/Jal/DMBLS)

av. 1422 (WalsYN in *Ricardo II*): «Tandem pene solus fugiens in balingario, pervenit ad eundem Comitem», *infra* «Recepta sunt autem ibi vasa ... 21. cum quibusdam vasis eorum, scilicet 4. bargis, et uno balingario» *alibi* «Hostes armaverant 5. vasa bellica, qualia balingarias appellamus» *idem* «una bargia et 7 balingariae periclitatae sunt ante villam de Calesia» (= DC)

In *Henrico V*: «Cepit 3 caricas et unam hulcam, et 4 balingarias» (= DC)

1435 (*KRAc* 53/5, p. 17, *Sea Terms* 2, 70): «(...) in VI remis longis pro predicta balingera regis ordinata una cum uno velo vocato *masansayll'* et uno velo vocato *fokesayll'*» (= DMBLS)

1444 (*Pat.* 458 m. 17d): «(...) capitaneus duarum balingarum» (= DMBLS)

b. Attestations en anglais:

1377 (Leicester 2, 161 = FoederaR[1] 4, 24a): «(...) summonitorum ordinatum existit quod certe parue bargee vocate balyngers in regno nostro Anglie usque ad certum numerum per vos et alias civitates et bonas villas ejusdem regni fiant et parentur citra primum diem Marcii proxime futurum ad proficiscendum in obsequium nostrum in salvacionem et defensionem regni predicti cum navigio nostro quod tunc supra mare profisci ordinatur, assignavimus vos ad unam parvam bargeam competentem vocatam balyngere cum remis» (= AND) [«Certae parvae bargeae, vocatae balyngeres (...) ad unam parvam bargeam competentem, vocatam balingere, cum remis» (= MED)]

1391 (ms. Reg. Test. Ebor. 1, 67 [Rob. de Rillington of Scarbro' leaves to Wm. Percy]): «(...) dimidietatem nostril balingar» (= OED)

1422 (HenV in Ellis *Orig. Lett.* 3, 31, 1, 72): «Our grete shippes, carrakes, barges and balyngers» (= OED) [«A cedule contenyng ye names of certain maistres for owr owne grete shippes, carrakes, barges and balyngers» (= MED)]

ca 1441 (*Proc. Chanc.* in *Cal. PCEliz.* l.p.38): «The seide schipp and godes (...) were taken by III balyngers of werre of the Counte of Cornewayll» (= MED)

---

[36] DC ajoute: «sic alibi non semel».

1442 (Let. Bekynton in *RS* 56.2, 214): «No comfort commeth, not so much (...) as oon balanger, to revive their herts» (= MED)

1442 (RotParl 5, 59b): «Every grete shippe most have attending opon hym a barge and a balynger (...) balyngers most have in eche of hem XL men» (= MED)

1443 (*Proc.Privy C.* 5, 301): «Þat a balinger in all spedy haste be sent (...) ascertaignyng Þeim Þat with oute delay Þei shal have vitaille & refreshing» (= MED)

1445 (*LRedBk. Bristol* 2, 186): «Euery maistere of ship, barge, balinger, other spynace longyng to the seide porte» (= MED)

1450 (Manning, *Chron.Pt.1.* 5928 [a. 1450/a. 1338]): «Sone gat he hym mariners wiÞ shipes, barges & balyngers [petyt: coggers] » (= MED)

1450 (*Vegetius(1)* 116a): «A werriour mote lede an oost by watere in smale & light vesselles, as galeies, barges, fluynus & balyngeres, Þe whiche moste haue wynde measurable & esy see; for suche vesselles in wyntertyme Þe see is forboden» (= MED)

ca 1450 (*Ponthus* 113/2 et 133/18): «A little balanger to feche and make redy all the othre shippes»; «The wynde fell all calme, and Ponthus toke two little ballengers and thre score fellowes with hym and began to rowe» (= MED)

1460 (*Vegetius(2)* 2658): «Euery grete liburne a balynger Hath had, and that a scafe exploratory Was named to aspie fer & neer; Of oorys hadde thei not but oon story» (= MED)

1460 (*Let.Warw.* in *HER 37*, 545): «My lorde Vervyke sent into Þe see diuerse caruelles and balyngers of varr, and afor donkyrke Þei mette wt III ffrench schippes of ver» (= MED)

1463 (*Mann. & H. Exp.* 194 [= *Acc.Howard* in *RC* 57, 194]): «John More my balynger master» (= OED/MED)

1466 (*Id.* 212): «My mastyr sent fro Stoke to Hew Candy ii C of oken borde for the new balynger» (= MED)

1475 (Caxton, *Jason* 108): «Foure litill shippes at facon of balingers» (= OED)

1525 (BernersFroiss 2, 46, 158): «They knewe by theyr balengers that the armye of Englande was comynge» (= OED)

1531/32 (*Act. 23 Hen. VIII*, v. § 2): «The common passages of shyppes balengers and botes»[37] (= OED)

1598 (StowSurvS I,1, 13, 57/1): «By means whereof boats and ballangers were hindered in their passages» (= OED)

1622 (Callis, *Stat. Sewers* (1647) 34): «A port is a harbor and safe arrival for ships, boats, and ballengers of burthen» (= OED)

c. Attestations françaises en Angleterre (anglo-normand):

ca 1340 (BlackBookT 4): «(...) pour savoir combien de nefs, barges, balangers et autres vesseaulx de guerre le roy pourra avoir en son royalme quant lui plest

[37] En fait ici il pourrait être considéré un adj.

ou mestier lui sera, et de quel portage ilz sont, et aussi les noms des seigneurs et possesseurs d'icelles» (= AND)

1342 (Close R. Edw. III 545): «[a barge called] balynger [of Dertemuth] » (= MED)

1377 (RotParl 3, 17a): «De faire vesseux pur la guerre, appellez balyngers, en defens du roialme» (= DMBLS)

1400/13 (PrivateersHenryIV): «Un balengier d'Engleterre garni de gens d'armes appartenant à monsieur de Gray, admiral de la mer» (= AND)

1400/13 (RoyLettHenIV 2, 256): «Jehan Degnez, maistre du ballenier de Somme, qui avoit prins un vessel pescheur du dit lieu» (= AND)

s.d.[38] (RotParl[1]M 3, 642): «(...) un balyner [...] del portage de L tonelx» (= AND)

s.d. (Tractatus MS de Offic. Heraldorum): «Ledit Admiral doit avoir de tous vaisseaux, appartenans à la guerre l'administration, comme barges, de galees, et horquees, et ballenjers, et autres» (= DC)

2. Attestations en France:

a. Picardie/Flandre (sans Froissart, v. infra)

1420/40 (LeVerM 357): «Paro (...): nef d'escumeur, nef de larron de mer, come balnier» (= DMF)

1453 (*Advis* [belg/flandr?]): «Armant baleniers et carvelles» (= GdfC)

1464 (Archives Départementales du Nord, Lille, B 3535, n° 125755): «Ung petit balenier d'Escose, du port de XX tonneaulx, ung balenier [breton qui] porte cincquante tonneaulx (...) [et] quatre petis baleniers [normands] qui portent environ de XXX à XXXVI tonneaulx ou environ» (= Paviot 1995, 284)

1471 (WavrinChron 1, 201): «J'ay fait brusler toutes vos nefz, barges et baleniers» (= DMF)

fin 15e s. (MolinetFaictzD 77, 9): «(...) entre plusseurs nefs, galleaces, carvelles, carracques, carracquons, barges, bateaulx, ballengiers, bottequins, et aultres navires, choisy une tres belle et propre gallee...» (= DFM)

b. Normandie

1347 (ClosRouen 2, 29, XXXII, 99: «Item pour un baleinier qu'il a tenu par le dit temps, 15 escuz d'or»

1383 (*Id.* p. 1176): Mandement de Charles VI à l'amiral de faire bailler à Robert de Groumesnil «pour faire trefs en deux balleniers qu'il a fait faire pour mectre seur mer ... pour faire guerre contre nos ennemis»

1385 (*Id.* LXXII, 14-20): «(...) maistre d'un balenier»

1387 (*Id.* p. 1467): Lettre d'attache de Jaques de Montmor, commis à recevoir les montres de plusieurs gens d'armes en Bretagne et à y «faire freter, avitailler et mectre sur mer plusieurs barges, nefs, balleniers et autres vaisseaux», adressant

[38] Nous n'avons pas pu consulter les RotParl.

à Jehan Le Flamenc, trésorier des guerres, la montre de « soixante cinq mariniers esquielx il a un constremaistre et quatre gromez, receue à la Rochelle... »

1387 (*Id.* LXXIII): « Nous, Jaques de Montmor, chevalier, sire de Briz (...) et faire freter et avitailler et mectre sur mer plusieurs barges et ballenniers et autres choses qui convenables et necessaires seront pour le fait de ceste presente armee »

1387 (*Id.* LXXV, 3 et 11): « A Emery de Chabenay, cappitaine de la galiote de Royen et Martin Ortiz, maistre du balennier de l'*Ermine de Vannes*, pour 30 douzaines de pain pour avitailler les diz galiote et balennier pour aler de La Rochelle en fors à la mer enquerir des nouvelles de la flote d'armee des Anglois qui ont esté ou sont devant Brest » (= DMF); « Et à Hannequin de Campes pour 7 douzaines et demie de pain qu'il bailla à un balennier pour aller savoir des nouvelles sur mer »

1405 (*Id.* p. 1604): Mandement de Charles VI aux gens commis au gouvernement contre « Henry de Lancastre, soy disant roy d'Angleterre » de bailler 400 francs d'or au sire de Hengueville, capitaine du Crotoy, sur le solde du compte du receveur de Ponthieu après paiement de 2000 tonneaux de biscuit « pour la provision de vivres pour plusieurs galees, barges, baleniers et autres vaisseaux d'armee que nous enntendons mettre sus en la mer tant pour resister aux entreprises du dit Henry de Lancastre (...) comme pour tenir la mer secure »

1415 (ClosRouen, p. 1655): Quittance donnée à Robert des Marquez, receveur des aides à Rouen, par Colin Gouel, maître de la nef *Jehan Langage*, « du nombre des treize balleniers qui ont esté mis sus au cay de Rouen pour faire guerre aux ennemis angloiz tenans siege par mer et par terre devant la ville de Harefleu » de 7 l. 10 s.t. pour ses gages et ceux d'un contremaître, de quatre carteniers et 30 mariniers »

1415 (*Id.* p. 1660): Lettres de Jehan Piquet certifiant que, le 16 septembre précédent, Robert des Marques a payé à Christian du Four et Jehan Go, hommes de mer, leur salaire d'avoir, plus d'un mois durant, « mis sus et conseillé l'armee de quinze baleniers esquippés aus cays de Rouen »

1415 (*Id.* p. 1664): Lettres de Jehan Piquet certifiant que Robert des Marques a remis à Pierre de Bréban, dit Clignet, amiral de France, la somme de 250 l. t. « pour soy mettre sus et habillier pour aller en l'armee des 13 balleniers mis sus au cays dudit Rouen »

1415 (*Id.* p. 1665): Mandement de Jehan Piquet à Robert des Marques de Payer à Jehan Duval l'aîné et à Jehan Duval le jeune, maîtres de nefs, 4 l.t. pour leurs dépens « d'avoir vacqué continuelment par l'espace de 8 jours à estre sur lez charpentiers et huchiers qui estoient ordonnez pour plancher et rappareiller et mettre en estat les 13 balleniers (...) afin de les faire hastivement et aussi leur monstrer ce qui estoit neccessaire a faire »

1435/50 (Houwen / Gosman 1991, 493, r. 42 [Pays de Caux]): « Et doit ce dit admiral avoir de tous vaisseaulx appartenant à la guerre l'administracion comme barges, de galees et horques, de balleniers et autre, et avoir la puissance de son prince totalement pour y mener pour bonne guerre »

1444 (Le Cacheux 1931, 374): « (...) nous ayons ordonné estre mis sus deux balleniers, (...) vingt huit hommes tant gens de guerre que batelliers et nageurs » (= DMF)

1545 (*Intermédiaire* [non identifiée]): «Les echevins et lieutenans de la ville d'Harfleur ordonnent au receveur de cette ville de payer à Roger de Vytemille 61 sols 6 deniers pour l'empraince et dommaige d'un petit ballingnyer» (= GdfC)

c. Ouest

1398 (Fagniez 2, 164, AD Loire-Inf.): «Jehan, duc de Bretaigne, conte de Richemont savoir faisons à touz qui ces presentes lettres verront ou orront que nous, de nostre certain propos et volunté, avons volu et ordonné, voulons et ordonnons par ces presentes que nostre ballinier qui à present est à Brest, avecques touz ses apparoilz quelxconques, soit ballié et delivré de fait par inventoire et mandons par ces mesmes presentes à Jehan Periou, nostre cappitaine doudict lieu ainsi le faire à Robert Elmet, marchant d'Angleterre, pour ycelui nostre ballinier gouverner ou faire gouverner et marroier bien, deument et leaument à noz honours et proufiz, sans fraude ou mal engin, soit pour marchandise ou autrement en maintenant ycelui nostre dit ballinier tant d'apparoilz que autrement en estat suffisant à ses propres coustz et despens (...) Ce fu fait et donné à Nantes le XVIIIe jour de decembre, l'an mil trois cenz quatre vingt dix huit» (le mot revient à plusieurs reprises) (= DEAFpré)

fin 14e s. (*Chronicon briocense*, MoriceBret 1, 61): «(...) predictus Dominus Dux ordinavit MCC. personas nobiles (...) quorum maxima pars incessit navigio per fluvium Ligeris usque ad locum de Magduno, secum tunc ducens et habens sex vasa lignea vocata Galice balinieres bene et sufficienter equippata et armata, associatus magno numero armatorum, Arbalistatorum, et canonum. (référence signalée par DC s.v. *balaneria*)

ca. 1400 (PonthusC 2): «Si print terre en ung ballenier et print des gens d'entour le rivaige» (= GdfC/DMF)

1407 (Blanchard 1889, 2, 38): «Mandement au seneschal, alloué, procureur, receveurs, sergens et autres officiers de Guarrande, sur la supplicacion de Ector de Pontbrient, de faire venir et entrer es havres de Mgr, por le bien de sauveté, certaine prinse que ont faicte les Guarrandais, et c'y estoit le ballinier aud. suplient, si comme il dit, sur les Anglais; (1407), ibid. : Mandement au seneschal, alloué, procureur, receveur, sergens et autres officiers de Guarrande, sur la suplicacion de Henri Malleterre, d'aller requerir les maistres de III balliniers doud. lieu de Guarrande et autres necessaires a requerir, de rendre, bailler et delivrer aud. suplient deux Anglois, ses prinsonniers, qu'ilz avoint prins et leur vesseau et biens en la ripviere Rance, en venent faire l'acquit de leur rançon, non obstant les lettres de seurté a l'admiral, o leur vesscau et biens, etc.»

1407 (*Id.*, 47): «Mandement à l'admiral [de Bretagne, aux] seneschal et alloué de Guarrande et à deux d'elx, sur la suplicacion de Etor de Pontbriend, de contraindre un nommé Bretommé Bouchart, Bouzeuc et autres qui ont achaté certain navire qui a esté prins sur les Anglois, à poier la somme de II^M^ IX^C^LXXV escus ou environ, affin que led. suplient, à cause de ses gens et ballinier qui y ont esté, en aint leur porcion, et faire poier l'amente de C escus commisse en cas du ff[ault] [sic!] du poiement non fait au terme; et le faire desdomager du domage que en ce a eu, et lui faire bailler sa conpetente porcion esd. choses»

1407 (*Id.*, 81): «Et en oultre touchent le boutin de certain ballinier qui fut en ceste darraine armee de Guarrande, que la porcion qui en apartient aud. de Rochefort, à cause d'iceli balinier, li soit baillee»

1414 (de la Nicollière-Teijeiro 1885, 237): «Item, fut congneu par ledit Kerguiliau, avoir été prins ou balinier appelé la Marie de Hautonne, quarante-quatre pippes, sept tonneaux de vin d'Aunys, chacun tonneau apprecié a huit escuz, montent cent quatre-vingt-douze escus»

1431 (*Id.*, 5, 82): «(...) pour les despans de LXXVI compaignons, tant arbelestriers, archers que mariniers qui furent de Guerrande par la ripviere de Loire en deux baleiners au service de mond. sgr jucques a Chantoceau, oultre deux lomans et doze cherpentiers qui apareillerent l'un desd. baliners»

1433 (*Id.* 4, 47, lettre de sûreté pour les marchands de la Hanse d'Allemagne): «(...) en les prenant et prenons par ces presentes avecques leurs vesseaulx, heulques, nefz, balliniers, autres navires, maistres mariniers, pages, gourmes, mateloz et autres conduisans leurs vesseaulx, or, argent, chevalx, harnoys, chargés ou vuides, bien, denrees et marchandises quelxconques en noz proteccion et especial sauvegarde perpetuele (...)»

1461/66 (BueilJouv 2, 177): «Et incontinent le Jouvencel envoya devers le roy Amidas ung balinier equippé de gens de guerre ce qu'il en peust porter, pour plus seurement aller, par lequel il manda sa venue» (= DMF)

1479 (CptRenéA 1, 157): «Don à Claude Martinet, patron du ballinier du viguier de Masseille, la somme de cinquante escuz, pour le present d'oiseaulx tunyssiens, et deux levrieres qu'il a donnez au roy, en Arle, apportez de Barbarie» (= DMF)

1537 (ActesAp.): «S'el eust eu la voille avallee (*la nef*) Entant que à nous s'est deportee Si nous eust elle bien portee Aussi tost que ung bon ballynier» (= GdfC)

d. Moyen-Français – Chancellerie Royale

1412 (ChR 166, 279): «Lesquelx ont mené le suppliant avec eulx en un balenier en escumerie sur la mer" (= DC/Jal/Kemna)[39]

1451/55 (ChronHérBerryC 194): «Et au bout de XV jours ensuivant vint à ceulx du chastel par mer ung petit ballenier chargé de vivres (...)» (= DMF)

1455 (Reg. 183. ch. 48): «Comme Robert de Quesnay escuier (...) eust fait equiper et mettre en guerre sur la mer ung ballenier» (= DC)

1460/83 (RoyeChronScan 1, 35): «Et, lui estant oudit pays de Normandie, advint que ung balenier fut prins sur mer es marches de Holande, dedens lequel estoit avecques autres ung nommé le bastard de Rubempré, lequel balenier et ceulx qui dedens estoient furent prins tous prisonniers par les navires de Flandres» (= DMF)

1520 (A. de Confl., in *Annal. marit.* 1842, 79, 39, 40): «Et encore à ladicte coste de Guyenne à force autres petits vaisseaulx, comme caravelles, (...) pinaces, balleiniers» (= Kemna, p. 46)

---

[39] Mais Kemna (1901, 46) mentionne la forme *baleinier*.

e. Occitanie et Gênes (seulement en latin)

1343 (Rossiaud, Archives Municipales d'Arles, BB 2 f. 89v [Arles]): «Quindecim galleria armata quatuor naves et quatuor balinerii»

1423 (*Annal. Genuens.* ad ann. 1423. apud Murator. tom. 17 *Script. Ital.* col. 1288 [Gênes]): «Et super aliis quatuor navibus admodum parvis, ex quibus duae errant balaneriae, aderant homines circiter ducenti» (= DC/Jal)

m. 15e s. (*Tabularium Communis Massiliensis* [Marseille])[40]: «Nobis Melchior de Grimaldis dominus et patronus cujusdan baliguerii intendit venire Massiliam et dictum baliguerium desarmare, etc.» (= DC)

1481 (DC, *Lettre du roi Charles*, AM Marseille): «Ipsorum naves, balanerios, galatias, barchias, caravellas, et quaecumque alia vasa maritima cum suis corredis, apparantibus, armamentis et rebus illarum»

3. Attestations ibériques:

a. Castillan

1405/06 (de Mata Carriazo 1940, 254): «(...) los balleneros mayores (...) los balleneros pequeños [des Anglais] (...) e aún avía y algunos balleneros de remos et de bela, e hizeron los pendones en popa. E los balleneres son luengos, et baxos de bordo»

b. Catalan

1421 (Arxiu General del Regne de València): «En Bernat leopart patró del balener appelat Santa Maria»

1432 (Ardits 1, 281 [Barcelone]): «Partiren VII naus e lo balener den Janer qui havia levats cavalls»

1455 (Calmette / González Hurtebise 1907, 197, *Mesures à prendre contre les corsaires et faits de marques* [Perpignan]): «Armant aqueixa ciutat una galera, nós armaríem una galiota, e, armant vosaltres una nau, nostaltres armaríem un balaner, pregant nos que la dita galiota volguessem metre a punt per fer la dita deffencio, ensemps ab la dita galea»

1459 (Calmette / González Hurtebise 1907, 331 [Perpignan]): «Per una nau de Galleguos, en la Coresma prop passada, lavant la ylla Rossa, a vista de Cerdenya, fron presa hun balaner del honorable en Thomas Tequi, burgès de aquesta vila [Perpinyà], lo qual patronejava en Ramon Taverna, carregat de froment e d'altres robes (...) vos pregam ab la major affeccio a nos possibla vos placia fer dar ordre lo dit Thomas Tequi recobre lo dit ballener ab tot lo carrech, dans, interessos e despeses, o ferlo en tot satisffer integrament»

1460/64 (Tirant 92 [Valence]): «Una barca gran a manera de balaner»

1460/64 (Tirant 150 [Valence]): «Veren los balaners qui ab l'estol dels turchs venien»

---

40 Il s'agit vraisemblablement du corsaire Melchiorre Grimaldi, actif dans la Méditerranée au milieu du 15e siècle.

4. Attestations italiennes[41] :

1439 (DocStefani 218 [vénitien]) : « A dì 4 setenbre, per cassa chontadi da Anzolo de Marin per segurtà fata a Francesco Fereti sul balonier d'Anchona patron Benvenuto de Filipo su robe del dito Francesco, per duc. 100, a 9 per c. da Constantinopoli in Anchona » (= LEI)

1477 (DocMelis 454 [florentin]) : « baleniere (brettone) » (= LEI)

av. 1470 (Luca Pulci 3-6 et 4-17) : « E scorse destro l'uno e l'altro lito ; E fuste, e barche, e balenier quivi arse » ; « Era presso l'armata de' pagani Alle nave di Folco a poche miglia ; Saettìe, balenier, barcon, marrani, E fuste, e grippi, e legni di caviglia, Uomini sopra, et animali strani » (= GDLI/LEI)

1484 (Luigi Pulci, 14-71) : « Poi si vedeva nave in quantitate Gir sopra l'acqua, e molti legni strani : Balenier, grippi e galeazze armate E brigantin, carovelle (...) battelli e paliscarmi e schifi e barche, D'uomini e merce e varie cose carche »[42] (= GDLI/LEI)

av. 1525 (Giambullari 1, 16 et 4, 122) : « E scorse destro l'uno, e l'altro lito, E fuste, e barche, e balonier quivi arse » ; « Navi grosse, sottili, e balonieri, Caracche, e barche, caravelle, e fuste » (= GlossCrusca[4])

1555 (QueriniRamusio) : « Avenne che per il cammino s'incontrammo in quello arcivescovo che 'l frate andava a visitare, qual era superiore di tutti quei luoghi e scogli, nominato archiepiscopus Trundunensis, con due suoi belingieri che venivan remorciati » (= LEI)

Comme nous avons indiqué avant, Jean Froissart (3e q. 14e s.) mérite une place à part, grâce aux nombreuses attestations et variantes contenues dans ses *Chroniques*. Né à Valenciennes, dans le Hainaut, il passe une bonne partie de sa vie auprès de la cour d'Édouard III d'Angleterre. Les variantes des autres mss. sont enregistrées à la suite de chaque exemple[43].

(FroissChron, vol. 3 cap. 41) : « Planté de navires, de galees, de vaisseaux et de ballengers pour passer en Angleterre » (= DC) [Var. *ballengniers* (Besançon 865, f. 300r), FroissChronK[1] 12, 1 *balleniers*]

(FroissChron vol. 3 cap. 109) : « Si menoient (les anglois) en leur armee vaisseaux, qu'on appelle balniers coursiers, qui flotoient sur la mer et alloient devant pour

41 Les att. italiennes sont tirées de Salvatore Battaglia, *Grande dizionario della lingua italiana*, Torino, 1961-2004 et du LEI. Battaglia lemmatise le mot s.v. *balenièra*, féminin, sans aucune raison apparente (sauf qu'en it. mod. le mot pour indiquer le bateau pour la pêche est effectivement au féminin).

42 Cf. LEI 4, 789 s.v. *baleniere*, n. 3 : « Problematica la corretta lezione delle attestazioni nei due Pulci, al pl. *balenier*, che per B sono su *baleniera* f. : le più antiche edizioni, su cui si sono basati gli spogli di TB e GlossCrusca oscillano, infatti, fra *balniere* m., *baleniere*, *baloniere*, ma sempre a partire da una lezione al m.pl. ».

43 Les variantes des manuscrits sont tirées de ‹ https://www.dhi.ac.uk/onlinefroissart/index.jsp › ; l'attestation est enregistrée selon l'édition mentionnée par les dictionnaires.

trouver les aventures» (= DC) [Var. *ballenniers* (Besançon 865, f. 404v), *balleniers* (Berlin Rehdiger 3, f. 307v), *balengiers* (BnF fr. 2650, f. 275r)]

(FroissChron I, 235 etc.): FroissChronD 68: «Là estoient gens d'office de par messire Jehan de Hainnau, qui faisoient les pourveances de mer et apparilloient barges et balenghiers, pour passer oultre en Engleterre» [Var. *ballengniers* (Besançon 865, f. 300r), *balleniers* (Berlin Rehdiger, f. 150r), *ballengiers* (BnF fr. 2650, f. 137v), *balenghiers* (Vat. Reg. Lat. 869, f. 7r), *balengliers* (FroissChronK[1] 2, 65)]

(FroissChronK[1] 3, 203): «(...) et puis entrerent en mer, et pooient estre environ sisvingt vassiaus, nefs, balengiers et passagiers»

(FroissChronK[1] 4, 42): «(...) et plus aproçoient ces nefs et ces balenghiers»

(FroissChronK[1] 5, 118): «Et fist ses pourveances de nefs, de vassiaus et de balenghiers sus la riviere de Geronde devant la bonne chité de Bourdiaus» (= GdfC/DMF)

(FroissChronM 15, 62): «Et avoient en leur armée vaisseaulx que on dist balengiers, que escumers de mer par coustume ont moult voulentiers, car ces balengiers approchent les terres de plus prez que aultres ne fachent» [Var. *ballenniers* (Besançon 865, f. 415r), *baleniers* (Berlin Rehdiger 3, f. 322r), *balengiers* (BnF fr. 2650, f. 287v)] (= DMF)

(FroissChronR 9, 212): «Et fu pour celle saison li contes Richars d'Arondel, amiraux de la mer, en Engletiere, et tenoit sus la mer entre cent et quatre vins gros vaissaulx tous armés, pourveus de gens d'armes et d'archiers, et avoient balenghiers qui couroient sus les bendes des illes de Normendie, pour savoir des nouvelles» [Var. *balenniers* (Besançon 865, f. 176r), *balenghiers* (Leiden VGGF 9/2, f. 191v)] (= DMF)

(FrossChronR 10, 8): «Et feroit li dus de Bretaigne venir et amener par le rivere de Loire barges et balengiers à plenté, pour mieulx constraindre par la riviere ceulx de Nantes» [Var. *balenniers* (Besançon 865, f. 47v), *balengiers* (Leiden VGGF 9/2, f. 56r)] (= DMF)

(FroissChron, ms. BnF fr. 2650, f. 104v): «Endementres la navie se chargea et appareilla, et furent mis et avaléz ens es naves et ens es passagieres et balongiers chevaulx plus de II^{M}, lesquelz avoient la leurs pourveances de foin, d'avaine, de litiere et d'aigue doulce bien et largement» [Var. *ballenieres* (Berlin Rehdiger 3, f. 116r)]

(FroissChron, ms. BnF fr. 2650, f. 180r): «Et vous di que ou havene de Lancrigié en Bretaigne avoit tres grant et tres bel apparant de naves, de barges, de balengiers, de kocques, de galees et les pourveoit on de vins, de chars sallees, de besquis, d'eauve doulce et de touttes choses si largement que pour vivre quatre ou chinc moys tout homme sans riens prendre ne trouver sus le païs» [Var. *balengiers* (Chicago NL f. 37, vol. 2, f. 67r), *baleniers* (Berlin Rehdiger 3, f. 196r), *ballenniers* (Besançon, ms. 865, f. 330v)]

(FroissChron, ms. BnF fr. 2650, f. 183r): «(...) que les meisnies des seigneurs faisoient les pourveances de chargier de touttes choses qu'i leur appartenoit, et que leur pouoit estre necessaire, naves et balengiers. Ainsy faisoient ilz a Harflues en Normandie et en Lancrigié en Bretaingne» [Var. *baleniers* (Berlin Rehdiger 3, f. 199r), *balengniers* (Besançon 865, f. 332v)]

En général, Froissart semble préférer la forme *balengier*, si l'on se fie aux éditions disponibles[44], mais la masse des mss. et les différentes rédactions compliquent le travail. Le ms. Besançon 865, produit à Paris vers 1412/14, remplace systématiquement *balengier* par *bal(l)en(n)ier* ou *balengnier* – graphies qui semblent souligner la valeur palatale de la nasale –, alors que le ms. Berlin Rehdiger 3, produit à l'intérieur de la cour bourguignonne[45], préfère la variante *balenier*.

Enfin, trois textes attestent le mot employé pour désigner le marinier qui naviguait à bord du *balenier*, dont une par Froissart et une en anglais:

1385 (ChR 127, 283): «Lesdiz mariniers furent prins par les baleniers d'Olonne, et amenez prisonniers à La Rochelle» (= DC)

3e q. 14e s. (FroissChron, ms. Berlin Rehdiger 3, f. 117r): «(...) mais ils sceurent par leurs balleniers et maroniers que celle armee venoit d'Angleterre; si se trairent pour toutes doubtes ou havre de Harfleu» [Var. *baleniers* (Besançon 865, f. 275v)]

ca. 1453 (*Brut 1436*, 541/6, 36): «Þe nombre of maryners, bargers and balyngers and vitailers, XVI Ml (...) maisteres of shippes ... maryners ... bargers, balyngers» (= MED)

Nous pouvons maintenant essayer de mieux définir l'aspect de ce type de navire. Au-delà des deux formes concurrentes employées, il est toujours question du même type de navire qui peut être employé pour la guerre de course, comme bateau de service pour le transport de ravitaillement (cf. ChronHérBerryC) ou pour des missions d'information (cf. Berners); un emploi comme bateau pour le commerce semble à exclure d'après la documentation disponible[46]. Ce navire semble originaire d'Angleterre ou des côtes de la Manche[47]. Il peut apparemment être transporté sur des navires plus grands et porter entre 30 et 40 hommes (cf. RouenTempsJArc, RotParl). En plus, sa conformation lui permettait de se rapprocher des côtes plus que tout autre navire et de remonter les grands fleuves tels que la Loire ou la Garonne (cf. FroissChron). S'il semble parcourir principalement la mer entre la Manche et les côtes

---

44 Nous n'avons malheureusement pas pu identifier la source de Froiss. citée par DuCange dans le vol. X contenant la bibliographie. À remarquer que FroissChronK[1] dans le glossaire enregistre *balengier* «l'origine du mot n'est pas certaine» et *ballenier* «Peut-être le mot n'est-il qu'une forme variée du mot précédent et n'a rien à faire avec *baleine*». FroissChronD ne l'enregistre pas dans son glossaire.

45 Ainsworth (2000, 299).

46 C'est la définition que l'on trouve dans Sicking (2004, 497): «Balinger: an oared sailing vessel used for war and trade».

47 Selon Sicking (2004, 498), malheureusement sans références: «The *baliner*, which was increasingly used by the English and the French in the English Channel from the second half of the fourteenth century, was an oared vessel with little draught that appears to have originated in response to the success of the Castilian galleys».

d'Atlantique jusqu'à La Rochelle, sa présence est attestée aussi dans la Méditerranée (cf. CptRenéA, qui mentionne un *ballinier* à Marseille). Jacques Paviot nous donne des indications intéressantes sur la constitution de ce navire: son tonnage moyen s'établirait autour de 40 tonneaux[48]. En tout cas, les sources ne font jamais référence à des baleines ou à la chasse à la baleine; il se trouve souvent inséré à l'intérieur de listes d'autres navires, en cohyponymie, le plus souvent avec *barge*, mais aussi avec *vaissel (de guerre)*, *galiote* (1387), *carrake* (1422), *horque* (1435/50), *carvelle* (1460), tous navires de guerre assez petits[49]. Grâce ces données, une première définition plausible est: "petit bateau à rames, équipé pour des actions militaires, souvent utilisé pour la guerre de course". Nous pouvons donc affirmer que les deux formes *balenier* et *balengier* désignent un référent unique, et qu'elles ne sont que deux variantes formelles d'une seule unité lexicale.

5. La formation des mots: *balenier / balengier*

On en revient donc à la question de l'origine du nom de ce navire appelé à la fois *balenier* et *balengier*. Les formes que l'on a recensées se divisent ainsi du point de vue géographique et chronologique:

1.a. lat. (en Angleterre): *balangera* 1374, *balingera* (1375, 1379, 1435) [4 occ.] , *balyngera* 1375, *balingaria* (1383, 1422) [4 occ.], *ballingera* 1400, *balingarius* (1422, 1444) – *balaneria* 1387, *balenerius* 1403

1.b. anglais: *balynger* (1377, 1422, 1441, 1442, 1450, 1460, 1463, 1466) [12 occ.], *balyngere* (1377, 1450), *balingar* 1391, *balanger* (1442, 1450), *balinger* (1443, 1445, 1475), *ballenger* (1450, 1622), *balenger* (1525, 1531/32), *ballanger* 1598

1.c. agn.: *balanger* ca. 1340 , *balynger* (1342, 1377), *balengier* 1400/13, *ballenjer* s.d. – *ballenier* 1400/13, *balyner* s.d.

2.a. pic.: *balnier* 1420/40, *balenier* (1453, 1471) – *ballengier* fin 15e s.

2.a'. Froissart: *balnier, balenghier, balengier* – var. *balenglier, ballennier, ballengnier* (ms. Besançon), *balenier* (ms. Berlin)

2.b. norm.: *balinier* 1341 , *balenier* (1341, 1385, 1405, 1415) *baleinier* 1347, *ballenier* (1383, 1387, 1415, 1435/50, 1444) [7 occ.], *ballennier* 1387, *balennier* 1387 [3 occ.], *ballingnyer* 1545

---

48 Paviot (1995, 284). En effet dans le graphique publié p. 290, le tonnage de 40 tonneaux est le plus petit.

49 Paviot (1995, 284-296) donne les descriptions de ces bateaux. La *barge* «en Hollande, Zélande et Frise [...] était un navire à rames, idéal pour les rivières et les canaux, mais qui pouvait aussi affronter la mer» (p. 285), la *galiote* est la moitié d'une galée (p. 296), la *caraque* «était le terme générique, en Europe du nord, pour tout gros navire rond venant de la mer Méditerranée, notamment italien ou ibérique» (p. 288), la *hulque* «était le navire propre à la mer du Nord» (p. 296).

2.c. Ouest: *ballinier* (1398–1479) [9 occ.], *baliniere* fin 14e s., *ballenier* ca. 1400, *balinier* (1407–1461/66) [3 occ.], *baleiners* 1431, *baliners* 1431, *ballynier* 1537

2.d. mfr.: *balle(i)nier* (1451/55, 1520), *balenier* 1460/83 [2 occ.]; (documents de la Chancellerie Royale): *balenier* 1412, *ballenier* 1455

2.e. lat. (en Occitanie): *balinerius* 1343, *balanerios* 1481 – *baliguerium* m. 15e s. [2 occ.]; lat. (à Gênes): *balaneria* 1423

3.a. Castillan: *ballenero* 1405/06 [3 occ.], *ballenere* 1405/06

3.b. Catalan: *balener* (1421, 1432), *balaner* (1455, 1460/64) [3 occ.], *ballener* 1459

4. Italie: *balonier* 1439, *balenier* (1470, 1483) [3 occ.][50], *baleniere* 1477, *baloniere* av. 1525 — *belingiére* 1555

La forme *balengier* est essentiellement confinée à l'Angleterre, où elle apparaît en agn. et en angl., même latinisée; sur le continent elle n'est employée que par Froissart et dans deux textes flamands, où elle coexiste avec *bal(e)nier*. Dans l'Ouest (Bretagne, Anjou) la forme *bal(l)inier* prédomine, alors qu'en norm. on trouve presque exclusivement la forme *balenier*. La même forme *balenier* est employée par des auteurs mfr. aux traits non marqués et par la chancellerie royale. Dans la Péninsule ibérique et en Italie, la forme *balenier* est la seule attestée[51]; on s'explique bien, par contre, la présence de la forme *belingiere* chez Pietro Querini, qui a probablement appris ce nom dans le nord de l'Europe, en Scandinavie, pour l'insérer comme calque réadapté *balengiére* dans son texte.

Quant au genre, le mot est partout masculin, sauf en lat. insulaire où il semble osciller entre les deux avec une légère préférence pour le féminin; le *-e* final de l'agn. *balingere* est à voir comme une simple graphie anglo-normande tardive et non comme une marque de genre.

Weekly proposait de reconnaître dans *balingue* "bouée" l'étymon de *balengier* < *BALING- + -ARIU(M)[52] ou mieux *baling-* + *-(i)er*[53]. Si l'on suppose

---

50 La situation italienne est quelque peu plus complexe. On ne trouve aucune occurrence du mot dans la base Gattoweb.ovi et le TLIO ne le traite pas, puisque son apparition dépasse la limite chronologique de 1370. Jal, op. cit., p. 223 affirme que l'auteur florentin du livre des *Navigationes* de Vasco de Gama l'appelle *balioner*, non trouvé.

51 On n'arrive pas à justifier le lat. *baliguerium* att. en domaine occitan avec chute de *-n-* dans le groupe *-ng-* vélaire, qui tend plutôt à conserver l'élément nasal; peut-être s'agit-il d'une réadaptation latinisante à partir de *balengier*.

52 Voir Stotz (2000, 320, § 68). Le suffixe neutre -ARIUM peut former des noms d'appareils (§ 68.9). Il peut en outre être employé pour former les noms de certains bateaux: *chalutier*, *chimiquier*, *crevettier*, *négrier*, *pétrolier*, *pinardier*.

53 Il est probable que le suffixe *-ier* < -ARIUS en agn. était *-er*; cf. Short (2007, 65, § 9.1): « The diphtong /ie/ was notoriously unstable in Insular French, and its early levelling

une origine *BALINGARIUM (en réalité */ba-lin-'dʒ͡er/ ou */ba-lin-'ger/)[54], on peut voir les formes agn. *balinger*, la première att. norm. *balinier* en 1341 et les formes de l'Ouest *balinier* comme conservatrices du prétonique *-i-* originaire. Cette voyelle, cependant, pouvait être nasalisée et se confondre facilement avec [ɛ̃][55]. Les att. suivantes (qui ont perdu la conscience de l'emploi originaire du bateau à *balingues*) préfèrent cette ouverture *i* > *e*; en outre, [n-g] + [e] ne palatalise pas la nasale (le *g* appartiendrait à la syllabe finale), mais développe une affriquée au contact de la voyelle *-e-* et, puisqu'il s'agit d'un mot d'emprunt entré tardivement, les variantes du fr. ont réagi de manière différente: le pic. l'a partiellement conservée, alors que les autres semblent l'avoir adaptée à l'évolution usuelle en fr. Pour ces deux phénomènes il faudra considérer l'influence d'un croisement avec **balenier* < BALENA (v. *infra*)[56].

Au contraire, si l'on voulait continuer à poser le mot *baleine* à l'origine de *balengier*, il faudrait du moins justifier l'insertion de [dʒ͡], ou [g], dans le mot. Deux hypothèses nous viennent à l'esprit:

(1) l'insertion – peu probable – d'un suffixe de type germanique *-INC- et successivement de *-ier* (< -ARIUS)[57]. Si le suffixe fr. ne pose aucun problème, on ne saurait justifier l'insertion du suffixe germanique dans le mot. Il existe,

---

to /e/ one of the principal (though by no means exclusive) dialectal characteristics of agn.».

54 Un mot latin *BALINGARIUM à l'origine du mot fr. n'a jamais existé; il faut donc supposer un *mot oral* à la base (cf. Chambon 2017 [2010], 114): les formes latines *balingarius* sont des latinisations d'un mot qui s'est formé à l'intérieur de l'espace de l'oralité, et non de la scripturalité. C'est ce qui s'est passé en afr. à propos de *boulanger* selon Stotz (2000, 324, § 68.11): «Natürlich hat man auch frz. Wörter auf *-ier* bisweilen stärker latinisiert. So ist etwa zu afr. *bolengier* 'Bäcker' sowohl *bolengerius* wie *bolengarius*, *bolongarius* (u.ä.) belegt»; le mot *balengier* pourrait avoir eu une histoire semblable. Le graphème ‹gu› de *balingue* laisse croire qu'au début le *-g-* était vélaire, et qu'il se serait affriqué au contact de la voyelle *-e-* du suffixe.

55 Cf. Short (2007, 65, § 8.8): «In later texts *i* can appear as *e*, as in *cete* Turpin [ms. 1320-1330] (...) There is probably a parallel with the opening and lengthening of /i/ in ME». Cette confusion dans la notation de la voyelle (nasalisée) pourrait aussi justifier l'insertion d'un *-a-* dans les att. angl. et les latinisations en Angleterre, puisque évidemment une norme graphique de référence pour ce nouveau mot n'existait pas.

56 Il est plus difficile de relier ce mot à un autre étymon bien connu mais qui ne semble apparaître en français qu'au 17e siècle, le néerlandais *bijlander* "bâtiment de transport à fond plat, employé sur les rivières et sur les canaux" qui a généré le fr. *bélandre* (depuis 1643), l'angl. *bilander*, les it., cat. esp. et pg. *balandra*. Le passage de *-nd-* > *-ng-* n'est pas justifiable, et il faudrait en outre supposer un déplacement d'accent vers la dernière syllabe qui, dans l'évolution normale, est atone.

57 Stotz (2000, 323, § 68.10) envisage la possibilité de formations doubles qui combinent d'autres suffixes (*-an-*, *-en-*; *-ion-*) avec -ARIUS, même s'il ne mentionne pas un possible *-inc-*, *-enc-*.

en français, des mots créés à partir du suffixe *-INC, qui sont cependant assez rares et apparemment n'ont rien à voir avec le mot *balengier*[58];

(2) l'évolution (*BALEN- + -ARIU >) */ba-le-'njer/ > *balenger* avec affricatisation de la semivoyelle [n] + [j] > [n] + [d͡ʒ] au lieu de la palatalisation de la nasale [n] + [j] > [ɲ] à laquelle on s'attendrait; ce phénomène s'expliquerait en fait comme une «entrée [tardive] de l'étymon à une époque où *n* ne se palatalisait plus»[59]. Les *scriptae* agn. et pic. semblent reconnaître le [d͡ʒ] affriqué en le signalant avec ‹gi› ou ‹j› (p.ex. *balengier* et *ballenjer*); par contre dans Froissart le groupe ‹gh› semble indiquer une occlusive, alors qu'en latin l'occlusive ne semble attestée que par quelques exemples isolés *balingaria* / *-rius* ou *balingar*[60]. Quant au passage *-e-* > *-i-* pour expliquer la présence massive de *balinger* en agn.: «unstressed *ę* pretonic (...) was raised to *i* in the course of the twelfth and thirteenth centuries»[61].

Le lien étymologique et sémantique avec BALENA reste cependant faible et difficile à démontrer[62].

6. Hypothèse conclusive

Nous pourrions essayer de proposer une hypothèse conclusive pour expliquer la genèse et l'apparente confusion entre les deux formes. Dans le Nord de l'Europe, notamment dans l'aire insulaire britannique, il pouvait bien exister un petit navire employé pour aider à appliquer des balises bien visibles aux ancres, les *balingues*, dans les ports, ou mieux encore un navire qui

---

58 Cf. Nyrop (1908, 170, § 361-362), qui indique une serie de mot suffixés avec *-INC-: *balenc* «cheval pie», *bonnenc* «estomac», **boulenc* «boulanger», etc.

59 Zink (1986, 228). Cf. encore Nyrop (1899, 320, § 334): «dans quelques mots d'une couche plus récente, le groupe [nj] ne s'est pas fondu en [ɲ]; le yod est devenu [ʒ] et *n* a disparu en nasalisant la voyelle précédente» et Gossen (1951, 97, § 62): «Le groupe *-ny-* aboutit en général à *ñ* mouillé. Mais le yod du groupe *-ny-* peut aussi, au lieu de mouiller *n*, se consonnifier en *ǵ* (*ž*), ce qui donne des doublets du type *estraigne* – *estrange*».

60 Les att. de Froissart sont difficiles à évaluer, puisque l'insertion du *-h-* pourrait bien remonter à l'action des copistes.

61 Pope (1952, 436). En outre Short (2007, § 8).

62 On ne peut supposer qu'avec fantaisie un stade intermédiaire gascon (aujourd'hui conservé en Lavedan) de nasalisation de la voyelle précédente nasale (du type *lagn* < *lana*, *auràng* < *abellana*, *pousoùng* "poison") dans le mot qui désignait le navire pour la pêche à la baleine, donc *baleng-er* qui, figé, serait passé dans l'anglais du 14e siècle (même avant) grâce aux échanges et aux domaines dans la région aquitaine. Cependant, le suffixe *-arius* donne *-è* en gascon; il faudrait donc supposer une sorte de conservation savante ou réhabilitation sur l'emprunt. Ce n'est pas l'hypothèse la plus économique, cf. Rohlfs (1970, 156, § 472 et 227, § 557).

pouvait assumer la fonction de balise et guider les navires dans les ports[63]: les *Rôles d'Oléron* et leurs nombreuses traductions françaises ainsi que la flamande conservent le mot *balingue*, ce qui laisse croire que le mot pouvait être connu dans ces régions. Le mot *balengier* en serait bientôt venu à désigner des petits navires de service, légers et agiles, qui puissent informer et précéder des bateaux plus grands: la genèse du mot pourrait dater au moins du 13e s., lorsque le mot *balingue* apparaît dans les *Rôles d'Oléron*, au plus tard dans la première moitié du 14e s. Les petits bateaux des corsaires auraient pris le même nom, en se spécialisant au cours du 15e s. et en perdant ainsi le lien initial avec l'action de mettre des *balingues*, ou de fonctionner comme une *balingue*: ce passage pourrait être dû, sur le plan matériel, à un changement de fonction de ces bateaux, mais aussi à l'analogie de la forme et des caractéristiques physiques des *balingiers* et d'autres petits bateaux morphologiquement similaires. La perte de cette fonction expliquerait aussi la difficulté des Anglais et des Espagnols du 17e s. à déterminer à quel objet le mot *balenier* se référait.

Le mot se serait donc conservé dans sa forme originaire en Angleterre et partiellement en Picardie, mais dans les autres régions francophones, par étymologie populaire, il se serait croisé avec le mot *baleine* (on ne peut pas exclure qu'à l'époque existait un autre type de navire, utilisé pour chasser les baleines, mais malheureusement aucun document ne corrobore cette hypothèse). Une fois répandu sur le continent, le mot aurait donc été réadapté à la langue française, et la paronymie avec le mot *baleine* aurait favorisé un échange *-i-* > *-e-* et une suppression de l'élément affriqué (ou occlusif) après la nasale. D'ici, il est passé comme emprunt dans les autres langues romanes.

Les mots *balengier* et *balenier* semblent disparaître de la documentation au 16e s. (on n'a qu'une poignée d'att. pour ce siècle), et la conscience de l'origine du mot et de la fonction du navire se perdent avec la disparition des attestations. Avec l'avènement de la chasse à la baleine moderne à partir de la fin du 16e s., qui s'intensifie dans les siècles suivants, de nouveaux types de bateaux apparaissent, spécialement conçus pour cette activité. Ces nouveaux navires seront nommés *baleinier* et *baleinière*, dont le nom se rattache justement à l'étymon BALENA. L'écart chronologique de plusieurs siècles entre les

63 Cf. dans CoutMerOl, là où l'on mentionne le *lodeman* "pilote d'un port, d'une rade, d'une rivière" (FEW 16, 480a s.v. LOOTSMAN; cf. encore DMF s.v. *lodesman* "Pilote qui conduit un navire à travers les écueils", AND s.v. *lodman*). Les *balingues* sont nécessaires afin que le *lodeman* puisse conduire les navires dans le port et signaler tous les périls.

dernières att. de *balengier/balenier* (fin 15e s., sporadique au 16e s.[64]) et les premières att. de *baleinier* et *baleinière* au sens moderne (dep. 1787 en France, déjà en 1663 en Italie) indique bien la distance entre les mots qui au Moyen Âge désignaient un navire de guerre et les mots qui à l'époque moderne désignent les bateaux pour la pêche à la baleine.

La genèse du mot *balingue*, la forme réelle de ce type de navire et donc leur lien restent malheureusement un mystère. Il était toutefois nécessaire de faire un peu d'ordre parmi les données existantes et d'essayer de donner une nouvelle explication[65].

Université de Zurich Marco ROBECCHI

7. Références bibliographiques

Ainsworth, Peter, 2000. «The image of the City in Peace and War in a Burgundiam manuscript of Jean Froissart's Chronicles», *Revue belge de Philologie et d'Histoire* 78/2, 295-314.

Ardits = F. Schwartz y Luna *et al.*, 1892-1975. *Manual de Novells Ardits vulgarment apellat Dietari del Antich Consell barceloní.* Barcelona, Henrich y C., 17 vol.

Baldinger, Kurt, 1956. «Problèmes en marge d'un vocabulaire de la Gascogne médiévale», *RLiR* 20, 66-106.

BernersFroiss = Berners John Bourchier, 1523. *The first volume (etc.) of syr John Froissart, of the cronycles of Englande, Fraunce* (= OED).

Blanchard, René, 1889-1895. *Lettres et mandements de Jean V, duc de Bretagne, Société des bibliophiles bretons*, Nantes, 5 vol.

Calmette, Joseph / González Hurtebise, Eduard, 1907. «Correspondance de la ville de Perpignan», *Revue des Langues Romanes* 50, 193-202 et 323-336.

---

64 Au 16e s. le mot n'apparaît qu'en contexte littéraire ou de chronique (BernersFroiss, StowSurv, *Annal. Marit.*), et une seule fois en contexte documentaire au déb. du siècle (*ActHenrVIII*). En Italie il est employé par Giambullari, et on ne peut pas exclure que le mot soit entré dans la langue littéraire grâce aux Pulci; enfin, Querini, comme on l'a affirmé, aurait pu apprendre le mot au cours de son voyage dans le Nord de l'Europe. On peut considérer le mot *balengier/balenier* presque disparu au 16e s.

65 Dans l'article du FEW qui suivra cette note, le mot *balinger* apparaîtra sous l'étymon BALLAENA, mais dans une section distincte et en expliquant l'étymologie probable liée à l'inconnu *balingue*.

Chambon, Jean-Pierre, 2017 [2010]. «Pratique étymologique en domaine (gallo)roman et grammaire comparée – reconstruction. À propos du traitement des mots héréditaires dans le *TLF* et le *FEW* [2010], in: Buchi, Éva / Carles, Hélène / Greub, Yan / Rézeau, Pierre / Thibault, André (ed.), *Méthodes de recherche en linguistique et en philologie romanes*, Strasbourg, ELiPhi, 113-127.

ClosRouen = *Documents relatifs au clos des galées de Rouen et aux armées de mer du roi de France de 1293 à 1418*. éd. Anne Merlin-Chazelas, Paris, Bibliothèque Nationale, t. 1, 1977, et t. 2, 1978.

Colón, Germán, 1962. «L'étymologie organique dans le cas du français *orin* et de l'espagnol *orinque*», *RLiR* 26, 170-183.

Houwen, Luuk / Gosman, Martin, 1991. «Un traité d'héraldique inédit: le ms. Londres, Collège des Hérauts, M 19, f. 79-95», *Romania* 112, 488-521.

Gossen, Charles Théodor, 1951. *Petite grammaire de l'ancien picard. Phonétique, morphologie, syntaxe. Anthologie et glossaire*, Paris, Klincksieck.

Jacq-Hergoualc'h, Michel, 1993. *L'Europe et le Siam du XVIe au XVIIIe siècle, Apports culturels*, Paris, L'Harmattan.

Jiménez, Lidio Nieto / Ezquerra, Manuel Alvar, 2007. *Nuevo Tesoro Lexicográfico del Español*, Madrid, Arco Libros, 11 vol.

Kemna, Karl, 1901. *Der Begriff Schiff im Französischen*, thèse Marburg.

Le Cacheux, Paul, 1931. *Rouen au temps de Jeanne d'Arc et pendant l'occupation anglaise (1419-1449)*, Rouen, Lestringant / Paris, Picard.

Mata Carriazo, Juan de, 1940. *Gutierre Diez de Games, El Victorial. Crónica de Don Pero Niño, conde de Buelna*, Madrid, Espasa-Calpe.

Nicollière-Teijeiro, Stéphane de la, 1885. «La marine bretonne aux 15e et 16e siècles», *Revue historique de l'Ouest* 1, 225-241.

Nyrop, Kristoffer, 1899. *Grammaire historique de la langue française*, Copenhague, Gyldendalske Boghandel Nordisk Forlag, vol. 1.

Nyrop, Kristoffer, 1908. *Grammaire historique de la langue française*, Copenhague, Gyldendalske Boghandel Nordisk Forlag, vol. 3.

Pardessus, Jean-Marie, 1828-1845. *Collection des lois maritimes antérieures au XVIIIe siècle*, Paris, Imprimerie Nationale, 6 vol.

Paviot, Jacques, 1995. *La politique navale des ducs de Bourgogne. 1384-1482*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires de Lille.

Pope, Mildred, 1952. *From Latin to Modern French with Special Consideration of Anglo-Norman. Phonology and Morphology*, Manchester, University Press.

Rohlfs, Gerhard, 1970. *Le gascon. Études de philologie pyrénéenne*, Tübingen, Niemeyr.

Short, Ian, 2007. *Manual of Anglo-Norman*, London, Anglo-Norman Text Society.

Sicking, Louis, 2004. *Neptune and the Netherlands: State, Economy, and War at Sea in the Renaissance,* Leiden/Boston, Brill.

Stotz, Peter, 2000. *Handbuch zur lateinischen Sprache des Mittelalters*, vol. 2, München, Beck.

StowSurvS = Stowe, John, 1720. *Survey of the Cities of London and Westminster brought down ... to the present time 1720*, ed. John Strype (= OED).

Thomazi, Auguste-Antoine, 1947. *Histoire de la pêche : des âges de la pierre à nos jours*, Paris, Payot, Bibliothèque historique.

Tirant = Aguiló y Fuster, Marian, 1873-1905. *Libre del valerós e strenu caualler Tirant lo Blanch, per Mossen Joanot Martorell*, Barcelona, Verdaguer, 4 vol.

Vaucaire, Michel, 1941. *Histoire de la pêche à la baleine*, Paris, Payot, Bibliothèque Géographique.

WalsYN = Riley, Henry Thomas, 1876. *Walsingham, Thomas, Ypodigma Neustriae*, London, Longman, ‹https ://books.google.fr/books ?id=LBoUAAAAYAAJ&printsec=frontcover&hl=it&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false› (= DMBLS).

Weekly, Ernest, 1911. «Etymologies», *The Modern Language Review* 6/4, 471-475.

YMB = *York Memorandum Book*, éd. M. Sellers, Durham, Surtees Society, 1911 et 1914 (= AND).

Zink, Gaston, 1986. *Phonétique historique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.